

**Bulletin d'inscription**

**NOM** : ..... Prénom:.....

Adresse d'exercice principal: .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone portable: .....

E-mail : .....

N° RPPS..... Exercice principal :  Libéral  Hospitalier

**Tous les champs doivent être renseignés - Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail**

- Je suis **membre de l'AFU**, je m'acquitte d'un droit d'inscription de **200 € par chèque à l'ordre d'Uro DPC**  
**Je joint également un chèque de caution de 300 €**, qui me sera restitué par courrier après le séminaire  
*Ce chèque sera encaissé par URO-DPC si je ne me présente pas le 16 janvier 2025*
- Je ne suis **pas membre de l'AFU** et je m'acquitte d'un droit d'inscription de **1 000 €**

**Veillez indiquer le module auquel vous souhaitez participer**

Notez de 1 à 7 par ordre de préférence  
(si le choix 1 est complet, votre 2<sup>e</sup> choix sera pris en compte)

Prostate ..... Statique pelvienne..... Lithiase/Endo-uro..... Infectiologie..... Vessie/Rein .....  
Andrologie..... Troubles mictionnels de l'homme.....

- Je m'engage à être présent(e) pendant la totalité du séminaire  
 Je confirme avoir pris connaissance des CGV en seconde page du bulletin d'inscription  
 Je désire réserver une chambre le jeudi 16 et le vendredi 17 janvier 2025  
 J'ai bien noté que les frais de déplacement seraient à ma charge

Fait à ..... le ..... Signature

**Bulletin d'inscription & chèque(s) libellé(s) à URO DPC  
à retourner AVANT le 20 décembre 2024**

**à SUC2025 - Maison de l'Urologie  
11 rue Viète - 75017 PARIS**

## MODULES

- Lithiase Endo-Urologie (N. Abid)
- Infectiologie (F. Bruyère)
- Prostate (R. Mathieu)
- Vessie/Rein (M. Rouprêt)
- Urologie fonctionnelle (V. Phé)
- Andrologie (E. Huyghe)

## CGV

- Toute annulation doit être notifiée par mail à [afu@afu.fr](mailto:afu@afu.fr)
- Sans pénalité jusqu'au 20 décembre 2024. 100 % dû à compter 21 décembre 2024
- Votre chèque de caution vous sera renvoyé par courrier à l'issue du séminaire
- En cas de non présentation ou en l'absence d'émargement, la caution sera encaissée par URO-DPC
- Si vous êtes hospitalier et que vous souhaitez valider votre dpc, vous pouvez vous inscrire directement auprès de la Maison de l'Urologie en renvoyant un chèque de 250 € en plus des DI, que vous pourrez vous faire rembourser par votre administration au titre du dpc (*nous vous conseillons vivement de faire cette demande auprès de votre service des ressources humaines avant le début du SUC afin d'avoir son accord de prise en charge*).
- Un reçu de paiement vous sera transmis à l'issue du séminaire ainsi qu'une attestation de présence
- Le droit d'inscription inclut l'hébergement et les repas durant toute la durée du séminaire. Les frais de transports restent à charge du participant

**SUC 2025**

**Jeudi 16 - Samedi 18 janvier 2025**

**HÔTEL MERCURE CHANTILLY**